

001 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Nous avons le quorum. La séance est ouverte.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, je vous souhaite bien sûr la bienvenue à l'occasion de ce Conseil Municipal de rentrée ; nous sommes heureux d'être dans cette assemblée ce soir à l'Hôtel de Ville, dans notre salle habituelle. Cela dit, cela n'allait pas de soi après le terrible incendie qui a ravagé une grande partie du bâtiment mais il me semblait très important que nous puissions tenir les débats ici ce soir, en cette rentrée, pour la force du symbole que cela représente. Notre maison commune est debout et les valeurs de notre République sont intactes. Je remercie les services techniques qui ont tout fait pour que nous puissions être là dans de bonnes conditions, pour tous les aménagements provisoires qui ont été réalisés, je les remercie. Je veux aussi saluer publiquement à nouveau mais sincèrement encore celles et ceux qui ont permis ce tour de force d'être ici ce soir, tout d'abord les pompiers qui sont intervenus sur l'incendie et dont la réactivité a contribué à éviter une destruction totale de notre Hôtel de Ville. Vous savez que 15 mn de plus de cet incendie et il n'y avait plus d'hôtel de ville, c'est pour cela que je remettrai, à une date qui reste à définir, la médaille de la Ville à nos sapeurs-pompiers parce que je pense qu'ils le méritent bien. Comme en toute occasion ils ont fait preuve de beaucoup de courage, de beaucoup de professionnalisme et je suis sûr que chacun sera d'accord pour que nous puissions remettre -ils le méritent bien- à ce corps d'élite la médaille de notre Ville.

Je voudrais aussi remercier le personnel de l'accueil de la Mairie et celui de l'Office du Tourisme qui ont fait preuve de beaucoup de sang-froid. Je voudrais remercier -je l'ai fait personnellement, je suis allé les rencontrer, en tout cas tous ceux que j'ai pu rencontrer- les Bisontines et les Bisontins qui ont tenté d'intervenir, je pense entre autres aux commerçants de la place du Huit Septembre ainsi qu'au conducteur de ce qu'on appelle «le petit train». Je voudrais remercier aussi tous les services de l'Etat, particulièrement la DRAC, la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui a été ici tout de suite et qui, par ses conseils avisés, a permis de mieux sauvegarder le bâtiment, et bien sûr les services municipaux, mobilisés à 100 %, déjà pendant la catastrophe et après également pour remettre ces lieux en état de fonctionner. Donc merci à tous.

C'est aussi l'occasion pour moi d'évoquer un moment particulier pour celui qui est à la tête des services depuis 14 ans, Patrick AYACHE, le Directeur Général des Services qui est derrière moi. Directeur Général des Services émérite, depuis 2001 il a conforté avec moi -parce qu'elle était déjà construite- une administration performante et moderne. Il assiste ce soir à son dernier conseil municipal. Il va partir en retraite dans un mois. Vous avez pu voir qu'il a aussi d'autres objectifs, il a fait d'autres choix de vie, je le regrette mais c'est son choix et je crois qu'il a bien servi la fonction publique ici mais aussi dans le Sud, à Arles ou à Vannes ou dans la région parisienne. J'aurai d'ailleurs l'occasion de le saluer plus longuement prochainement mais ce soir, avec émotion, mon cher Patrick, je voulais tout simplement te rendre publiquement hommage, hommage grandement mérité, et te dire merci (applaudissements). Il y aura donc un nouveau Directeur Général des Services qui arrivera le plus vite possible, d'ici la fin de l'année ou en tout début d'année prochaine.

Je vais aussi en profiter pour saluer une autre partante -mais elle ne part pas en retraite, elle a encore quelques années à travailler-, c'est Anne-Valérie CHIRIS-FABRE, notre DGAS en charge du Pôle des Services à la population, qui assiste également à son dernier conseil. Elle part poursuivre sa carrière à Lille où, après Jean-Louis FOUSSERET, Martine AUBRY lui a fait confiance puisque je crois qu'elle va s'occuper du budget de la ville, ce qui veut dire d'ailleurs que quand nous l'avons recrutée, entre autres avec Patrick AYACHE il y a environ 3 ans on peut dire que globalement on ne s'était pas trompé. C'est toujours un peu triste de voir les collaborateurs qui partent, car quand vous les avez recrutés, vous l'avez fait parce qu'ils étaient bons mais ils s'en vont de fait parce qu'ils le sont. En l'occurrence, je sais pourquoi elle part, lorsque dans un couple vous êtes deux à travailler, quelquefois il faut organiser tout cela et c'est pour cela qu'elle va partir rejoindre cette belle ville de Lille, une des capitales françaises de la culture. Anne-Valérie est un cadre de très haut niveau, qui a conjugué beaucoup de compétences et de qualités humaines, elle a parfaitement réussi ici, entre autres pour la mise en place avec Yves-Michel DAHOUI des rythmes scolaires, le plan éducatif dont nous parlerons tout à l'heure. Donc Anne-Valérie, à vous aussi, bravo et merci (applaudissements).

Il y a deux départs mais il y a aussi des arrivées : Didier DELAUNOIS, le nouveau directeur des TIC qui remplace Claude LAMBEY qui lui était excellent, parti à la retraite après 30 années passées à la Mairie. Le Président KRATTINGER n'était pas ravi de voir partir Didier DELAUNOIS parce qu'il a été directeur des TIC dans le département de la Haute-Saône mais il m'a dit «c'est un bon, je ne peux pas l'empêcher de partir». Soyez le bienvenu ici Monsieur DELAUNOIS. Il sait qu'il a un vrai challenge à relever puisque nous sommes dans l'ère du numérique et que Claude LAMBEY a beaucoup fait avancer cette ville et l'a bien positionnée dans le domaine numérique.

Ensuite je voudrais saluer l'arrivée d'Anthony JOLY, un nouveau venu aussi qui sera demain le directeur de la Maîtrise de l'Energie. C'est un nouveau directeur, jeune encore, comme Didier DELAUNOIS qui arrive ici où il aura beaucoup à faire, même si déjà beaucoup a été fait, puisque vous le savez, dans le domaine de la maîtrise de l'énergie nous ne sommes pas parmi les plus mal classés de France mais plutôt parmi les meilleures, première ville de France à avoir par exemple le Energy gold award, c'est la médaille d'or de la maîtrise de l'énergie. Bravo.

Après toutes ces choses aimables, sans transition je voudrais ouvrir ce conseil en évoquant la question des réfugiés. J'ai le 5 décembre dernier réaffirmé nos valeurs, celles de l'humanisme et du cœur, celles de la responsabilité aussi en confirmant la place de Besançon dans le réseau des villes solidaires. En effet, face au drame qui se joue à nos portes, il était impossible de ne pas réagir. C'est une question de droit, une question de morale, une question de valeur, une question d'humanité. Le 5 septembre dernier j'ai dit que nous voulions accueillir les réfugiés selon nos capacités, sur le fondement d'un plan qui devait être un plan national et aussi européen car c'est à ce niveau-là que doivent se régler les problèmes, mais nous voulions participer au grand dispositif qui est en train de se mettre en place, pour donner à celles et ceux qui appellent désespérément au secours une aide et un avenir. C'est la raison pour laquelle j'ai aussi appelé à la solidarité des citoyens et je reçois chaque jour, encore aujourd'hui, des lettres de personnes qui proposent leur aide, des logements ou une aide quelconque. Solidarité et citoyens ici de Besançon, solidarité sur le territoire national, solidarité aussi des institutions car c'est ensemble que nous réussirons l'accueil et l'intégration de ces personnes, de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants qui souffrent. Je suis fier de voir les réactions nombreuses en faveur de cet élan. Oui je crois que nous pouvons être fiers de Besançon, du Grand Besançon, qui répondent une fois de plus présents et personnellement je suis fier de ces habitants qui se mobilisent. J'ai réaffirmé ces valeurs le 7 septembre dernier. Depuis nous avons travaillé pour entrer dans le concret et apporter des réponses claires. Nous avons donc initié des rencontres avec l'Etat et le Premier Ministre en tête, avec le Ministre de l'Intérieur qui nous l'a répété samedi, l'a dit fortement «assumera toutes ses responsabilités». Il ne s'agit donc pas de se décharger de ses responsabilités sur les communes ou les départements, voire les régions, mais d'assumer ses responsabilités. L'accueil des demandeurs d'asile, l'accueil des réfugiés, ça a été rappelé par le Premier Ministre, c'est de la responsabilité de l'Etat. Mais nous, nous serons avec les associations pour permettre à tous d'arriver dans de bonnes conditions. D'ailleurs les maires de l'Agglomération l'ont bien compris puisqu'hier soir je les ai réunis, une trentaine d'élus étaient là, il y avait aussi les associations, 80 à 100 personnes s'étaient réunies hier Salle Bartholdi. Nous avons avisé nos services, nous avons fait déjà beaucoup de visites de terrains pour préparer et ce soir je veux dire que nous serons avec l'Etat et toutes celles et tous ceux qui voudront être à nos côtés, prêts à accueillir à notre juste part les réfugiés que l'Etat nous demandera d'accueillir puisque je rappelle, bien sûr, que c'est l'Etat qui désignera celles et ceux qui viendront s'établir en Franche-Comté, dans le Doubs et à Besançon, par le canal de l'OFII, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Car il faut être clair, chaque maire est libre de s'engager ou pas. C'est donc un choix pris en responsabilité que j'ai fait, et je n'ai aucunement l'esprit et l'intention de juger celles et ceux qui ne le feraient pas. Ce que je veux dire c'est que tout simplement, ici à Besançon, sur le territoire du Grand Besançon pour ceux qui le voudront, nous estimons qu'il est de notre devoir de nous engager car nous sommes en mesure d'accueillir un certain nombre de réfugiés qui ont fui leur pays, tout simplement pour préserver leurs vies et celle de leur famille, qui étaient en danger de mort.

Je vais donc vous livrer les grandes orientations de notre plan d'actions et de son organisation dont la coordination est assurée par l'Etat avec l'OFII et qui oriente les réfugiés lorsqu'ils ont reçu le statut de demandeur d'asile. Vous savez que lorsqu'un réfugié arrive, l'OFII décide s'il est demandeur d'asile et ensuite c'est l'OFPRA qui, généralement au bout de très peu de temps mais là je pense que les décisions iront plus vite, entre 6 mois et 1 an décideront si oui ou non ils peuvent avoir le statut de réfugié ou pas.

Premièrement nous avons fait recenser un certain nombre de logements municipaux qui seront mis à la disposition de l'Etat pour accueillir les réfugiés.

Deuxième point, les bailleurs sociaux -je les ai vus hier soir- se sont engagés à se mobiliser et demain vendredi ils communiqueront les logements qu'ils peuvent mettre à disposition de l'Etat. M. le Préfet de Région, qui assistait à la réunion hier soir, a bien précisé d'ailleurs que concernant les bailleurs sociaux il n'était pas question d'installer des demandeurs d'asile dans des zones qui étaient déjà en tension parce qu'il faut que tout cela se fasse dans le calme. Il y a un certain nombre de zones, que je ne citerai pas, dans lesquelles nous ne proposerons donc pas de logement.

Troisième point, la Préfecture se dotera d'une boîte mail départementale pour recenser spécifiquement les offres des associations et des communes.

Quatrième point et ce n'est pas le moins important : le volet éducatif. Nous avons ce matin travaillé dès 9 h -en tout cas mes collaborateurs et l'élus- avec l'Education Nationale, avec le DASEN plus connu sous le nom d'Inspecteur d'Académie, pour faciliter la scolarisation des enfants et leur inclusion dans les écoles bisontines en croisant les logements disponibles et les classes accueillant des enfants allophones, ce que l'on appelle les UPAA. Besançon a toujours accueilli les enfants issus de l'immigration dans ses classes avec des enseignants qui sont souvent des enseignants militants et ce ne sera pas une difficulté aujourd'hui, surtout en le préparant très en amont comme nous le faisons.

Cinquième point : la mobilisation sur le territoire de l'Agglomération. Hier je vous le disais, près de 30 élus de l'Agglomération et bon nombre -même la totalité- étaient là pour dire qu'ils souhaitaient s'engager dans l'accueil des réfugiés selon bien sûr les possibilités de leur territoire, c'est une personne, une famille ou des moyens mis à disposition, chacun faisant selon ses possibilités. Et ils ont donc accepté de rejoindre la démarche de la Ville de Besançon et le plan initié, chacun restant bien sûr responsable dans sa commune en lien avec ses administrés mais leur contribution à l'accueil des réfugiés sera intégrée dans le dispositif comme leurs besoins. Ça c'est une belle image de l'esprit de l'Agglomération. Je voudrais dire aussi que Daniel CASSARD, le Président des Maires Ruraux, a passé un communiqué, qui est à mon sens magnifique, pour dire comment effectivement les maires ruraux étaient là aussi dans ces moments difficiles.

Sixième point : l'hébergement. Hier encore Salle Bartholdi, lors de la réunion avec les représentants d'associations, le Groupement de Coopération Sociale du Doubs qui avait d'ailleurs été initié par Marie-Noëlle SCHOELLER, GCS25 et dans lequel figurent les trois opérateurs principaux de l'hébergement d'urgence, à savoir ADOMA, l'ADDSEA et l'Hygiène sociale du Doubs, s'est porté volontaire pour être l'association pilote et de première entrée de l'accueil des réfugiés, parce qu'il faut que tout cela soit organisé, centralisé, porté. C'est une excellente initiative et je les en remercie.

Septième point : le mouvement associatif. Les associations caritatives qui pratiquent la distribution alimentaire de vêtements, de meubles, l'enseignement du français, sollicitées hier soir, s'engagent à nos côtés pour apporter l'aide matérielle aux réfugiés. Je fais d'ailleurs à cet instant un appel aux dons, nous ferons connaître prochainement les modalités de lieux et de collecte pour que les Grandes Bisontines et les Grands Bisontins, puissent, s'ils le souhaitent, apporter vêtements, couvertures, éléments de mobilier.

Huitième point : le stockage pour les accompagner. J'ai demandé à ce que la Ville puisse trouver un local de stockage, c'est fait. Je ne dis pas où à cet instant mais nous pourrons dans ces lieux mettre à l'abri ce qui sera collecté et ensuite redistribué par les associations qui ont la compétence pour le faire, car distribuer des vêtements, de l'aide alimentaire, des meubles, cela nécessite une certaine expérience et nous avons la chance d'avoir à Besançon celles et ceux qui savent le faire et bien le faire, et au besoin des véhicules du parc municipal pourront être utilisés pour transporter ces dons.

Neuvième point : les besoins sont immédiats, importants et multiples. Nous ne savons pas quand arriveront ni combien seront les premiers réfugiés, demandeurs d'asile, qui viendront à Besançon. Mais nous devons être prêts. J'ai donc demandé que notre service informatique Ville/Agglomération crée une plateforme collaborative pour permettre aux Bisontins, Grands Bisontins de manifester leur solidarité et de faire part de leur envie de donner du mobilier, de l'électroménager, des couvertures, de la vaisselle, de

la nourriture, des vêtements, des affaires scolaires aussi, c'est très important, et tout ce qui est nécessaire pour l'apprentissage de la langue. Grâce à cette plateforme il sera plus simple de coordonner l'ensemble des dons et des aides proposés pour ensuite les remettre et les transmettre aux associations qui les distribueront ou s'en saisiront. J'ai aussi nommé un coordonnateur municipal, en l'occurrence Jean-Luc MATTHEY que vous connaissez, qui est ici. M. le Préfet a aussi nommé un coordonnateur départemental en la personne de M. FIERCE qui est le directeur départemental de la cohésion sociale.

J'ose donc ce soir, et je suis heureux que la presse soit là, retransmettre cet appel, un appel à toutes et à tous, un appel à la générosité et vous donne rendez-vous sur : solidairesrefugies.grandbesancon.fr. Voilà ce que, dès demain matin vous pourrez trouver sur le site et je veux remercier M. MILLOT, notre webmaster qui a travaillé pour mettre cela en place. Ce sera un bel outil pour concrétiser notre mobilisation citoyenne.

Vous le voyez, Besançon, la ville centre, le Grand Besançon sont dans l'action, main dans la main avec le monde associatif, main dans la main avec les citoyens de notre territoire et avec l'Etat qui, je le redis, a la responsabilité de l'accueil des réfugiés. Il ne s'y dérobera pas et il mettra les moyens humains et financiers nécessaires. Nous devons être prêts, nous le sommes. Et pour terminer, j'ai envie de vous raconter l'anecdote d'un ami que j'ai rencontré hier parce qu'il était révolté à cause de propos racistes et xénophobes qu'il a entendus. Cet ami -je ne donnerai pas son nom mais il est très connu à Besançon- m'a dit «tu vois Jean-Louis, c'est bien ce que vous faites parce que moi je me rappelle que le 1^{er} septembre 1939 j'habitais à Saint-Louis. Mon père n'était pas là. Le maire, les gendarmes sont venus et nous ont dit qu'on avait 3 h pour partir parce que le 1^{er} septembre on venait de déclarer la guerre. Ma mère a fait trois baluchons. Sur son vélo elle a mis un baluchon et moi derrière, j'avais six ans. Mon frère, qui était un peu plus âgé que moi, a pris deux baluchons et nous sommes partis. Nous avons marché, marché et nous sommes arrivés à Cromary. Il m'a dit : «ce serait quand même bien le bout du monde si en 1939 on a pu accueillir 70 réfugiés à Cromary, on ne pouvait pas en accueillir quelques-uns ici à Besançon». Et je suis d'ailleurs conforté par beaucoup de témoignages que j'ai reçus des enfants et des petits-enfants de réfugiés d'alors qui venaient du Portugal, d'Italie, d'Espagne, du Chili, de Pologne, du Vietnam et qui ont immédiatement dit qu'ils allaient nous aider en pensant à leurs grands-parents qui sont arrivés dans les mêmes conditions, ici en France, et parce qu'aujourd'hui ils sont des citoyens de la République. Un certain nombre d'entre eux sont même des élus de la République. Et ils m'ont dit : «c'est bien, continuez, nous sommes avec vous, on témoignera ainsi de la grandeur de la France».

M. Jacques GROSPERRIN : Je voudrais d'abord m'associer, en tout cas associer le groupe Les Républicains, l'UDI et le MODEM aux remerciements que vous avez émis à l'encontre de tous ceux, sapeurs-pompiers, fonctionnaires, civils qui ont réagi face à ce geste grave vis-à-vis d'un symbole de la République qui est la Mairie, et nous avons été à vos côtés en tout cas et je crois que c'est important de faire preuve d'unité dans ces moments-là.

Je voudrais aussi publiquement remercier le Directeur Général des Services avec qui on a eu toujours des relations très cordiales. J'ai pu apprécier un grand professionnalisme. Je lui souhaite bonne aventure politique à travers sa 8^{ème} place je crois au niveau du Conseil Régional. Vous verrez que c'est une autre tâche, difficile, parfois ingrate. Vous comprendrez en tout cas les deux versants de la politique. Je ne vous ferai pas plus de compliments dans la mesure où vous serez sur une liste concurrente mais en tout cas je voudrais vous remercier publiquement pour le travail que vous avez accompli, je suis persuadé que vous l'avez fait de manière très impartiale. Je voudrais aussi souhaiter bon vent aux Directeurs qui s'en vont sous d'autres cieux.

Maintenant je ne peux pas ne pas réagir à ce que vous avez dit en ce qui concerne les réfugiés et ne pas céder à l'émotion. Je pense que je suis concerné personnellement par ce problème car ma mère est arrivée en France à 13 ans à pied depuis Bergame en Italie, donc je connais cette situation-là. Néanmoins il faut toujours être prudent vis-à-vis de l'émotion et le petit enfant qui pouvait être notre fils ou notre petit-fils a ému certainement la France entière, en tout cas le monde entier, mais à travers cette émotion on ne pouvait rester impuissant, il faut faire attention. Je suis ravi, Monsieur le Maire, que vous soyez un bon élève parce que l'Etat n'a pas été tendre avec vous à travers les différents types d'aides moins importantes. Mais je suis ravi que vous ayez changé d'avis parce que pendant 10 ans, vous l'avez dit,

c'est à l'Etat de gérer le droit d'asile, vous avez raison et c'est pour cela que le CCAS d'ailleurs n'intervenait plus de manière efficiente à ce niveau-là. Je suis ravi également que vous ayez décidé d'accueillir des réfugiés sur Besançon mais néanmoins j'aimerais y mettre quelques bémols. Besançon accueille déjà beaucoup. Dijon, notre voisine -M. REBSAMEN s'est exprimé dans un journal il y a quelque temps- est moins généreuse parce que Dijon a une autre manière de faire et a fait en sorte que les demandeurs d'asile ne viennent pas sur Dijon mais aillent plutôt sur Besançon. J'ai discuté avec des spécialistes du droit d'asile qui me disaient que la Franche-Comté est souvent pourvoyeuse de demandeurs d'asile. Elle est très ouverte parce que d'autres régions par contre se trouvent parfois en situation difficile et viennent aussi se soulager en nous envoyant des personnes qui sont dans des situations très difficiles. Je voudrais néanmoins dire qu'il y a un flou artistique au niveau national. En juillet, on nous a dit qu'il y avait 9 000 demandeurs d'asile, en tous cas réfugiés qui devaient venir, en septembre on nous dit 24 000, ça fait 33 000. J'ai peur que ça soit beaucoup plus important et je pense que là commence le mensonge et c'est important de le dire. Il faut faire preuve d'humanité mais également de fermeté. Humanité parce que le droit d'asile est un droit fondamental, la France a toujours fonctionné sur cela et Besançon s'est toujours fait remarquer à travers cette possibilité, cet accueil vis-à-vis des réfugiés. On ne peut pas être insensible à toutes ces populations qui subissent des guerres, des exactions, des violences et surtout des populations dont la vie est véritablement en danger. Nous sommes d'accord, le groupe Les Républicains, l'UDI et le MODEM bien sûr pour cette solidarité aux réfugiés mais il faudra aller au-delà du bénévolat. Il faudra réfléchir sur un travail à long terme parce que la fermeté s'impose.

A ce jour c'est 1 million qui sont aux portes de l'Europe, c'est 2 millions qui se préparent, voire 4 millions aux portes de l'Europe. Vous qui êtes en relation très directe avec le Premier Ministre et le Président de la République je crois qu'il faudra réfléchir de manière plus forte sur le fait de combattre cette immigration clandestine, maîtriser cette immigration économique parce que cela risque de causer de véritables problèmes au niveau du marché du travail et surtout, lutter contre ces filières des passeurs. Nous savons que le dimanche soir, sur le parking Chamars depuis quelques années des passeurs viennent déposer des personnes. Nous savons combien ça coûte également et j'ai peur que ce droit d'asile puisse à un moment donné se transformer en d'autres choses. Enfin, pour conclure, sur Besançon vous nous avez dit qu'il allait y avoir un coordonnateur. Je pense qu'il faut le demander à l'Etat et la fermeté c'est cela, la fermeté c'est de dire : il est difficile de compter le nombre de personnes qui ont été déboutées sur Besançon. Certains parlent de 100, de 200, de 300, je ne m'aventurerai pas sur un chiffre, en tout cas on sait que c'est au moins 200. On sait -et c'est la Cour des Comptes avec M. MIGAUD qui l'a dit dernièrement- que 1 % seulement des déboutés retournent dans leur pays. Donc «chiche» Monsieur le Maire, faisons faire le travail de l'Etat à savoir désengorgeons les centres d'accueil qui actuellement se trouvent avec des personnes qui n'ont pas lieu d'y être pour pouvoir accueillir des personnes qui sont en situation de souffrance. Et enfin nous parlons de la Syrie, nous parlons de l'Irak mais nous aurons surtout peut-être bientôt à réfléchir sur le problème de la Corne de l'Afrique où les problématiques sont encore peut-être plus importantes. Donc je voudrais, je souhaiterais et ça sera le sens de la motion que nous allons déposer à la fin de ce Conseil Municipal, que vous ayez, et nous vous accompagnerons, une politique juste et équitable pour les Bisontins mais également pour les étrangers à vivre, à Besançon, dans la légalité. Nous ne sommes pas, à l'instar d'autres partis politiques, contre une fermeture totale qui n'a pas de sens mais nous ne sommes pas aussi pour une ouverture totale qui est absurde également. Et je conclurai par une phrase de Michèle TRIBALAT qui disait que la France ne peut accueillir tous ceux qui souhaitent y vivre, ce qui suppose de dire non à certains d'entre eux et c'est ce que je demande de faire sur Besançon. Merci.

M. LE MAIRE : Je suis à la fois surpris et non surpris par vos propos. Je vois que vous avez une assez grande méconnaissance du dispositif qui est proposé puisqu'il a bien été dit que la répartition serait nationale, que l'effort serait national et que bien entendu chacun des territoires de la France entière devrait faire ces efforts. Oui il faut que ça soit juste, équitable. Oui il faut de l'humanité et de la fermeté, je l'ai dit d'ailleurs dans le premier communiqué que j'ai lancé le 5 septembre, quand je disais par exemple, en réponse à vos propos «nous devons agir avec fermeté car la demande du droit d'asile ne doit pas être confondue avec l'immigration irrégulière que nous devons combattre et nous combattons tous ceux qui profitent de la misère humaine en organisant des filières qui ne mènent nulle part, qui exploitent la détresse et mènent à la mort». Et cela a été aussi redit de façon très très ferme par le Ministre de l'Intérieur samedi, Bernard CAZENEUVE et par le Premier Ministre Manuel VALLS en disant qu'effectivement il

fallait accélérer -mais c'est un sujet dont on parle depuis au moins 10 ans- les procédures au niveau de l'OFPRA et qu'il fallait que celles et ceux qui ne pouvaient pas rester sur le territoire français n'y restent pas. Donc ce que vous dites je l'ai dit et ça a été dit par le Premier Ministre. Quant à la Corne de l'Afrique, vous savez très bien que c'est un sujet déjà d'actualité parce que, entre autres à Dijon, ce sont surtout des Erythréens. Donc je pense qu'il ne faut pas vouloir jouer et avoir une politique qui soit une politique qui veuille rejoindre celle des extrêmes. Et je vais vous dire, j'ai été très heureux de voir que samedi, à Paris, il y avait 600 à 700 Maires. Il n'y avait pas que des maires de gauche, il y avait aussi des maires qui sont vos amis et j'ai entendu un bon discours, de Gaël PERDRIAU que vous connaissez certainement et qui est le maire Républicain de Saint-Etienne et qui ne dit pas autre chose que moi. Il dit qu'il serait scandaleux effectivement de jouer sur les peurs pour faire de la récupération politique. Je vous dirai ce que je pense de votre motion tout à l'heure, nous en discuterons à cet instant. On n'est pas dans l'émotion, on est dans la réalité, on ne mélange pas et je profite de ce conseil pour le dire, des filières qui amènent des travailleurs clandestins ici, qui sont des filières mafieuses, et celles et ceux qui fuient sans filière pour sauver leur vie. Donc oui à la fermeté mais soyons des humanistes aussi et gardons les traditions de notre pays et je vous assure qu'à Paris l'autre jour je n'ai pas fait la proportion mais il y avait beaucoup de collègues de votre organisation politique qui étaient là et j'en étais heureux.

M. Thibaut BIZE : Je voulais profiter de l'occasion pour dire que nous nous réjouissons que Besançon se soit portée volontaire pour l'accueil de réfugiés et perpétue ainsi les traditions humanistes de notre Ville. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour demander aux Bisontins de réserver un accueil des plus chaleureux à ces réfugiés. Ce sont des gens qui ont beaucoup voyagé, parfois au péril de leur vie, des gens qui ont subi les atrocités de la guerre, perdu des proches, une femme, un mari, des enfants. Beaucoup d'entre eux étaient en danger dans leur pays car ils défendaient des valeurs qui ne nous sont pas étrangères comme la liberté, l'égalité ou la fraternité. Ces gens portent les visages de ce que la barbarie déteste, c'est pourquoi nous devons les accueillir avec la plus grande humanité. Nous regrettons qu'il ait fallu la mort d'un enfant comme image d'une humanité naufragée sur une plage turque pour qu'une vague d'indignation citoyenne oblige notre gouvernement à agir. Le temps était trop long, il a coûté trop cher en vies humaines, plusieurs milliers de morts en Méditerranée, aux portes de l'Europe, qu'ils soient réfugiés politiques ou économiques les fonds de la Méditerranée ne font pas la différence. A ceux qui disent que nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde je leur rappellerai la fin de la citation «mais nous devons y prendre toute notre part» car en effet nous ne nous préoccupons pas...

M. LE MAIRE : C'est vrai qu'on cite toujours la première partie mais jamais la deuxième partie.

M. Thibaut BIZE : C'est pour cela que je me permets de le rappeler parce qu'en effet nous n'y prenons pas toute notre part ici en France. Aujourd'hui nous parlons d'accueillir 24 000 réfugiés syriens en France sur les 4 millions, soit 0,006 % des réfugiés syriens. A titre de comparaison le Liban, qui fait deux fois la taille de notre département, en accueille 1,2 million. Nous demandons aujourd'hui au gouvernement de sortir de l'hypocrisie pour mettre fin à cette situation. Nous devons cesser d'alimenter les logiques de guerre qui sont à l'origine des terribles drames et du cahot que fuient ces réfugiés, pourtant la France semble s'engager dans une nouvelle escalade sans aucun mandat de l'ONU tandis qu'elle reste silencieuse face à la répression du gouvernement Erdogan contre les Kurdes. La France, dont la responsabilité est engagée dans la déstabilisation de la Lybie et les engrenages guerriers de la région doit changer la nature et les objectifs de son engagement. Comme disait Jaurès «on ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre sans jamais préparer la paix». A cinq jours de la journée internationale pour la Paix, la France doit d'urgence prendre de nouvelles initiatives pour des solutions de paix dans toute la région.

M. LE MAIRE : Je suis désolé, je n'ai pas parlé de politique ce soir, je parle d'accueil et d'émotion. Je crois qu'il faut arriver quelquefois à sortir du discours politique, c'est cela que l'on attend de nous.

Mme Anne VIGNOT : Monsieur le Maire, nous ne pouvons qu'être fiers que la Ville de Besançon mette tout en œuvre pour être ville refuge et construire ainsi, à l'échelle du territoire français et de celui de l'Europe, un territoire d'accueil face à l'exigence humanitaire d'aujourd'hui. Nous avons été nombreux à entendre ce matin le témoignage de ce Syrien qui disait, dans un moment de grand désespoir, qu'il aurait fallu le laisser mourir sous les bombes plutôt que devant les murs que nos frontières européennes

semblent vouloir élever. En effet Monsieur GROSPERRIN, aurions-nous oublié que tous les peuples ont vécu la guerre et le désespoir durant leur histoire mais que chaque fois, une lueur se maintenait dans les têtes en croyant à la main tendue des pays riverains ou alliés ? Aurions-nous oublié que la Déclaration des Droits de l'Homme et la construction de l'Europe ont été le produit d'un dépassement ultime de nos instincts guerriers ? Aurions-nous oublié que la civilisation se distinguerait d'une simple société par son caractère humanitaire et non par la magnificence de ses monuments ? Aujourd'hui Besançon s'engage dans ce défi humanitaire. Elle répond à l'urgence mais elle veut aussi construire dans la durée un devenir pour les populations acculées par la guerre, jetées sur les routes du monde. Aussi saluons que dès à présent la Ville refuge de Besançon existe, par l'initiative de l'Etat, de la Région, de la Ville, des services publics, des associations, des particuliers. Ainsi une plateforme logistique et technique se met en place, c'est la première étape. Ce défi ne doit pas cacher celui qui vient tout de suite derrière. Nous devons dès à présent penser avec les populations accueillies à leur devenir, ici, sur nos territoires. Alors oui, Besançon est une ville solidaire mais il faut évidemment que nous ne soyons pas isolés. Il faut que tous les niveaux politiques soient mobilisés. Par ailleurs nous entendons bien l'inquiétude des citoyens associés à ce bouleversement migratoire. Il est légitime que l'Europe qui constitue l'ensemble politique le plus riche de la planète, prenne part à cette mobilité qui représente moins de 0,5 % de sa population. La France est la 6^{ème} puissance économique mondiale, et à ce titre elle ne peut guère prendre une part moindre que l'Italie ou la Grèce. Cette crise-là nous interpelle aujourd'hui. N'attendons pas que la crise climatique nous accule. Nous devons redonner aux territoires leur autonomie, leur dignité pour que chaque peuple trouve ses ressources propres. La Ville de Besançon est ainsi dans sa digne lignée de pensées humanitaires, humanistes, si souvent évoquées par l'ensemble des politiques.

M. Eric ALAUZET : Cette crise migratoire que connaît l'Europe est la plus importante depuis la dernière guerre mondiale et elle oblige la France à être à la hauteur, c'est le sens des propos qu'a tenus le Premier Ministre hier dans l'hémicycle, avec humanité et solidarité, mais aussi avec sérieux, lucidité et fermeté. Cet esprit a largement dépassé le camp de la majorité gouvernementale et parlementaire quand, par la voix de son président, Philippe VIGIER, le groupe UDI a dit, je cite «soutenir le Président de la République d'accueillir 24 000 réfugiés et saluer la volonté de Bernard CAZENEUVE de combattre avec détermination l'immigration clandestine». Il a également conclu que, du fond de l'adversité, notre vieux continent européen et ce vieux pays d'immigration et de liberté qu'est la France peut envoyer un message au monde en accueillant ces réfugiés avec bienveillance et générosité. Nous n'avons pas peur du lendemain a-t-il poursuivi, avant de conclure «ici, avec celles et ceux qui ont été arrachés à leur patrie, qui enrichiront demain notre communauté par leur intégration et leur accomplissement, nous regardons l'avenir avec confiance et exigence». Aussi, avec de nombreux parlementaires nous avons applaudi notre collègue du groupe UDI dont je regrette qu'aujourd'hui il s'associe à la motion qui sera présentée au Conseil Municipal. Une motion, puisqu'il n'y aura pas de débat, qui pose un certain nombre de questions auxquelles nous avons déjà les réponses, tant au plan local que national. A vos interrogations sur la politique nationale d'accueil des réfugiés et d'immigration à mener, cette politique est déjà mise en œuvre notamment par le vote de deux lois importantes : la réforme de l'asile qui fera passer de 24 à 9 mois le délai pour statuer sur les demandes. Le projet relatif au droit des étrangers, voté en première lecture, permettra la lutte contre l'immigration irrégulière dans toutes ses dimensions et la lutte contre les filières. 177 filières ont été démantelées depuis le début de l'année. 42 000 interpellations ont été effectuées depuis le mois de janvier, 15 000 éloignements forcés, voilà une politique responsable, digne, humanitaire, sérieuse. Dans le même temps, des décisions traduisent notre volonté d'accroître la solidarité par un renforcement des moyens tels la création de 11 500 places supplémentaires d'accueil, annoncées dès juin dernier. Vous voyez, j'ai déjà à peu près répondu à 1/3 ou la moitié de la question de votre motion et je pense que le Maire aura d'autres réponses à apporter. Je veux terminer en disant à nos concitoyens qu'ils n'aient pas peur, ce n'est pas en rejetant ces 24 000 personnes, si tant est que ce soit possible, que nos problèmes de chômage se régleraient. Je suis même convaincu que ces migrations peuvent constituer une chance pour notre pays, d'ailleurs nos voisins allemands ne s'y trompent pas, en enrichissant notre communauté mais aussi parce que cela obligera les décideurs politiques de tout bord et dans tous les pays à prendre la mesure des injustices flagrantes dans le monde et à mobiliser les agents économiques et notamment ceux qui épuisent nos états et nos peuples avec la finance folle à se ressaisir pour laisser de côté l'avidité et la cupidité et pour rechercher les voies de la justice, de partage et de paix dans le monde. Merci.

M. Laurent CROIZIER : Je souhaitais prendre la parole pour évidemment dire que nous étions favorables à l'organisation d'une solidarité européenne envers les réfugiés à laquelle la France doit prendre part. On ne doit pas et on ne peut pas faire autrement, l'accueil de ceux qui fuient la mort et la barbarie est un fondement de notre République. Les Français sont évidemment inquiets et qui ne le serait pas ? S'interroger sur les capacités d'accueil de notre pays, sur les coûts et sur l'intégration des réfugiés est tout à fait légitime. Mais ces considérations ne sauraient justifier les mensonges dont certains se servent avec non pas l'ambition de protéger la France, comme ils le prétendent mais celle de s'accaparer le caractère anxiogène de la situation. Et quant à ceux qui proposent aujourd'hui une discrimination religieuse, que proposeront-ils demain ? De n'accueillir que les blonds avec les yeux bleus ? N'oublions pas effectivement que l'Europe elle-même a connu des périodes de migration massive lors de la deuxième guerre mondiale. Et sans la générosité de l'époque, le courage des résistants, la solidarité de nos alliés, nous ne serions peut-être pas aujourd'hui dans un pays démocratique. Mais ne tombons pas dans l'angélisme que j'ai pu entendre dans certains discours. La générosité a ses exigences mais aussi ses limites. Faire croire que l'on peut intégrer des centaines de milliers de personnes est pour nous une grave erreur d'appréciation. L'intégration est pour nous la clé de la réussite et elle ne marche que s'il y a un équilibre dans la population et qu'on ne crée pas de ghettos. Nous souhaitons ce soir vous proposer de créer les conditions d'une mobilisation à l'échelon local pour susciter l'adhésion et la confiance.

M. LE MAIRE : Mais je vous ai déjà dit...

M. Laurent CROIZIER : Mais on ne connaissait pas le plan...

M. LE MAIRE : Donc vous êtes d'accord ?

M. Laurent CROIZIER : Tout à fait. Nous souhaitons vous demander de mettre en place des dispositifs facilitant l'implication citoyenne et sa complémentarité avec l'action des associations. Nous pensons qu'un élan de solidarité citoyen envers ces personnes qui fuient la mort peut permettre de reconsidérer le pouvoir de chacun dans l'aide qu'il peut apporter aux plus démunis qui vivent à côté de chez nous. Pour terminer je voudrais juste citer Sylvie GOULARD qui est Eurodéputée et qui dit «ces réfugiés secouent nos consciences, ils ouvrent nos yeux sur l'inégalité du monde et sur nos propres échecs».

M. LE MAIRE : Pour une fois je suis assez d'accord avec vous. Nous serons aussi dans l'exigence et pas dans la naïveté, pas dans l'angélisme. Remarquez, ça ne m'étonne pas parce que mon plus proche voisin samedi dernier s'appelait François BAYROU. Donc je pense que vous avez une certaine identité de vue. Effectivement le dispositif citoyen est en place et je suis ravi que vous puissiez vous y associer.

M. Philippe GONON : Simplement je voulais dire à M. le Député ALAUZET qu'il y a bien sûr beaucoup de propos tenus sur ce sujet mais que d'autres agissent et je voudrais simplement vous rappeler qu'au mois de juin 2015 le Département du Doubs a voté un crédit supplémentaire, lors de sa décision modificative n° 1, de 500 000 € pour l'accueil des enfants mineurs étrangers sur le territoire du Doubs. Donc vous voyez, il y a des gens qui parlent et il y a des gens qui font.

M. LE MAIRE : Je suis ravi que tout le monde puisse s'associer. J'espère d'ailleurs que le Département du Doubs sera à nos côtés, je l'avais invité hier avec M. le Préfet, je ne l'ai pas vu mais peut-être ne pouviez-vous être là. Je voudrais simplement dire que la Région de Franche-Comté et la Région de Bourgogne ont décidé de doubler l'aide de l'Etat, donc j'ai rajouté 1 000 € supplémentaires -ce n'est pas par famille, c'est 1 000 € par personne, dont ça fera 2 000 par personne, plus je crois 1 000 € par famille-.

Mme Ilva SUGNY : J'aimerais que vous fassiez un saut dans le temps et que vous vous rappeliez les premières images du film «Jeux interdits». Ces hommes, ces femmes, ces enfants qui s'enfuient, qui marchent sur les routes, sur des véhicules de fortune, des charrettes ou à pied et cette image, cette petite fille de 4 ans, l'héroïne, qui voit ses parents mourir sur la route, à côté d'elle. Et cette image en rappelle une autre, ces jours derniers, c'était en 1940, des populations belges, hollandaises, françaises, fuyaient l'invasion. 8 à 10 millions de civils, 90 000 enfants perdus, selon la Croix Rouge. Nos parents, nos grands-parents fuyaient pour trouver la paix et la sécurité. C'était des pauvres gens dévastés par la peur

de la mort. Regardez à nouveau ce film et associez les images à ces réfugiés de guerre qui, aujourd'hui, jour après jour, épreuve après épreuve, fuient leur pays et l'horreur. Je voudrais également simplement ajouter un petit mot sur les propos que M. le Maire a tenus à la fin de son discours. J'avais 4 ans lorsque mes parents sont partis d'Italie, je n'ai pas connu la guerre mais j'ai connu la misère. Je n'ai pas marché le long des voies ferrées ni de la route mais j'ai connu les camps d'internement à Milan. Et c'est parce que la France nous a tendu la main que je suis là aujourd'hui et ça je ne l'oublie pas.

M. LE MAIRE : Merci Ilva, c'est très bien. Ce que vous appelez une motion, pour moi c'est plutôt un catalogue -une motion c'est un questionnaire-. J'y ai d'ailleurs retrouvé un certain nombre de questions, j'ai le questionnaire que votre organisation politique envoie à ses adhérents. Il est bien fait...

M. Michel OMOURI (hors micro) : Vous aviez dit pas de politique nationale !

M. LE MAIRE : Monsieur OMOURI, je ne fais pas de politique nationale, je dis simplement que dans la motion -Monsieur OMOURI, maintenant vous n'avez pas la parole, vous aurez la parole si vous la demandez, pour l'instant c'est moi qui préside les débats, vous arrêtez parce que je suspends la séance. Je ne vais pas me laisser embarquer sur ces chemins-là. Jusqu'à présent il y a un débat courtois, on a des idées différentes, je souhaite que ça reste comme cela mais je vous demande de me respecter-. Maintenant je reviens sur le sujet. Votre motion je pense qu'il vaut mieux que nous en parlions maintenant, on est dans le sujet, parce qu'on va refaire le même débat à la fin de cette réunion. Donc je vous laisse la lire et je vous dirai, mais calmement, dans le respect, ce que j'en pense, ce que nous en pensons.

M. Jacques GROSPERRIN : Monsieur le Maire, vous avez raison, il faut être courtois, le sujet est trop grave pour être dans l'excès. Mais jusqu'à ce jour vous nous avez expliqué depuis 13, 14, 15 mois que les motions on ne les discutait pas. Donc je ne comprends pas ce revirement d'attitude...

M. LE MAIRE : On ne va pas discuter, je vais vous répondre.

M. Jacques GROSPERRIN : Non c'est le règlement.

M. LE MAIRE : Sauf que le Maire peut vous répondre...

M. Jacques GROSPERRIN : Vous nous avez expliqué que le règlement imposait qu'il n'y avait pas de débat pour les motions.

M. LE MAIRE : Il n'y aura pas de débat mais vous autoriserez le Maire à vous répondre.

M. Jacques GROSPERRIN : Monsieur le Maire, de toute façon vous avez la parole, on sait très bien que vous faites ce que vous désirez mais simplement je pense qu'il y a des règles dans cette maison. La règle c'était de mettre en place une motion ou pas de motion. Vous auriez pu très bien en faire une. Je pense qu'on vous a peut-être pris de court vis-à-vis de cela. J'espère que non parce que le sujet est trop grave pour qu'on en soit là.

M. LE MAIRE : Je travaille dessus depuis le 5 septembre.

M. Jacques GROSPERRIN : Simplement je veux qu'on respecte le fonctionnement de ce Conseil Municipal, on présentera la motion à la fin du Conseil Municipal, comme cela doit être fait. Merci Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : C'est comme vous voulez, ça ne me gêne absolument pas, on la présentera à la fin, il n'y aura pas de débat effectivement mais je vous répondrai. Et si vous pensez nous avoir pris par défaut, nous sommes ici, Monsieur GROSPERRIN, dans l'efficacité. Alors relayer ici des motions qui ressemblent à vos questionnaires nationaux, personne n'est dupe et en plus Monsieur GROSPERRIN, je crois quand même que vouloir s'appuyer sur cette détresse pour faire de la politique, permettez-moi de vous le dire, c'est très malsain.

Ilva veux-tu dire un mot sur ce qui a été déposé sur les tables ? C'est un tout autre sujet mais tu voulais dire qu'il y avait «Octobre rose».

Mme Ilva SUGNY : Vous avez donc trouvé sur vos pupitres un ruban rose et des stylos qui viennent de l'association ADECA qui encadre le dépistage du cancer du sein. Simplement pour vous dire que la Ville s'est associée à cette manifestation à travers la délégation «droit des femmes» et la délégation «hygiène-santé», en partenariat avec la CAF, l'ARS, etc. Il y aura donc, pendant le mois d'octobre un éclairage sur la façade de l'Hôtel de Ville ainsi qu'une banderole avec une phrase d'accroche rappelant, pendant cette journée, la nécessité de se faire dépister.

M. LE MAIRE : Vous avez aussi distribué par le Centre d'Information Jeunesse -et je félicite son dynamique président- un petit document sur la Carte Avantages Jeunes. Ça ne va pas vous concerner vous, mais peut-être vos enfants, voire vos petits-enfants.

Donc nous avons le quorum. Il n'y a pas de remarques sur le compte rendu du dernier conseil municipal.

Catherine THIEBAUT sera secrétaire de séance

M. Philippe MOUGIN : C'est pour une question de chevauchement des commissions Monsieur le Maire. Le 9 septembre se déroulaient deux commissions à la Salle DGST, la Commission 5 à 17 h et la Commission 3 à 18 h. Au vu du nombre important de rapports, il était évident qu'une heure ne suffisait pas pour aborder tous les sujets de la Commission 5. En plus la Salle DGST nous a été remise avec 10 mn de retard dû à une réunion qui s'y déroulait. La Commission 5 s'est donc terminée à 18 h 20 malgré un survol très rapide des derniers rapports. Sauf don d'ubiquité il était impossible d'être à l'heure pour la Commission 5 qui a été délocalisée par M. BODIN dans une autre salle. Par conséquent, plusieurs conseillers de la majorité et de l'opposition n'ont pas pu assister et voter plusieurs rapports abordés par la Commission 3. Ce n'est pas la première fois qu'un tel problème se produit et c'est fort regrettable, comme j'ai pu le dire à M. BODIN. Aussi je suggère deux solutions pour l'avenir : rallonger le temps de la première commission à 1 h 30 lorsqu'elle est suivie d'une autre ou ne pas organiser le même jour deux commissions de cette importance se succédant.

M. LE MAIRE : Là-dessus je ne peux pas être en désaccord avec vous mais c'est quand même un peu mission impossible. Quand on ajoute à ça les commissions à l'Agglomération, c'est très compliqué. Mais c'est vrai que si 1 h n'est pas suffisante, il faut prévoir 1 h 30, il faut être attentif à cela mais ce n'est pas facile à organiser. Mais je suis d'accord avec vous, ce n'est pas normal».